

ST GERMAIN LES PINASSE

INFOS MUNICIPALES



N°17

Janvier 2014



En ce début d'année 2014, j'ai le plaisir de vous présenter au nom du conseil municipal tous mes vœux de bonne et heureuse année. Que 2014 vous permette de réaliser tous vos projets personnels et collectifs et vous garde santé et bonheur. Bonne année 2014 et bonne santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

De cette année qui vient de s'achever, je reviendrai sur 3 événements qui ont marqué la vie municipale.

Le premier est la création de Roannais Agglomération, Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 40 communes et dont notre opposition nous a conduit jusqu'à la démission suivie de notre réélection. Malgré l'échec de notre combat, je suis conscient qu'il faut tourner la page. Actuellement nous sommes représentés par le biais des commissions dans lesquelles nous travaillons. Notre refus de siéger au Conseil Communautaire ne peut perdurer pour le bon fonctionnement de notre commune. C'est pourquoi dès 2014, si nous sommes réélus, nous prendrons la décision de siéger à Roannais Agglomération afin de participer aux décisions et orientations prises au niveau de notre territoire.

Le second est l'approbation de notre Plan Local d'Urbanisme en Septembre. La commune est donc en possession d'un document d'urbanisme compatible aux exigences du SCOT.

Le troisième événement est la restructuration du groupe scolaire. Réalisés pour l'essentiel hors des périodes scolaires, les travaux exécutés permettront d'améliorer le confort de nos élèves tout en réalisant des économies de fonctionnement.

Pour 2014, il est évident que le renouvellement des équipes municipales sera le temps fort de cette année qui commence. Je profite donc de cette lettre info pour vous informer que je me représente aux élections municipales.

Je vous invite à venir à la traditionnelle cérémonie des vœux ce samedi 25 janvier. En compagnie de mes adjoints nous reviendrons sur tous ces points et d'autres si vous le souhaitez.

André MEANT

Invitation

Samedi 25 Janvier 2014 - 11 heures – Complexe sports et loisirs
Présentation des vœux – vous êtes cordialement invités
Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie



ELECTIONS MUNICIPALES 2014 **Scrutin des 23 et 30 mars 2014**

Dans le cadre des élections municipales de mars 2014, les règles du scrutin ont été considérablement modifiées.

La commune de St GERMAIN LESPINASSE entre maintenant dans la catégorie des communes de 1000 à 3499 habitants.

La règle pour ce cas de figure:

-Toujours **15 conseillers à élire.**

Parité hommes/femmes, ce qui oblige d'avoir sur une liste 8 femmes et 7 hommes ou 8 hommes et 7 femmes.

Ils seront **élus pour 6 ans.**

Vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de nom ni en retirer: le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez ou raturez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin sera nul.

En même temps vous élirez pour la première fois un conseiller communautaire qui siègera à « Roannais Agglomération ».

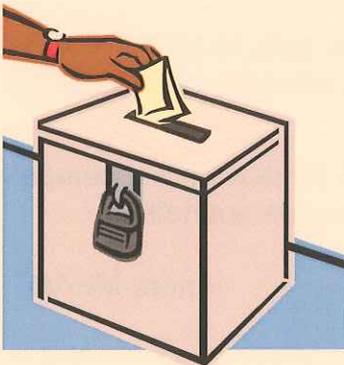
ATTENTION: contrairement aux élections précédentes, **vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

Titres d'identité permettant de voter:

Carte nationale d'identité - passeport - carte vitale avec photo couleur - carte du combattant - carte d'invalidité avec photographie - carte d'identité de fonctionnaire avec photographie - carte d'identité délivrée par les autorités militaires - Permis de conduire - Permis de chasser avec photographie -

Pour les candidats:

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 06 mars à 18 heures à la sous-préfecture.



ELECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections du parlement européen auront lieu le dimanche 25 mai 2014



Nous vous rappelons que cette lettre info est consultable sur le site internet de Saint Germain Lespinasse www.saint-germain-lespinasse.com dans la rubrique « conseil municipal – lettre info »

Les nouveaux rythmes scolaires

à l'école publique

La réforme des rythmes scolaires entrainera une sortie de classe à 15h30 dès la rentrée de septembre.

Le centre de loisirs **Nature Infantine** recherche des personnes durant 1h de 15h 30 à 16h30 tous les jours d'école.

Les personnes recherchées sont :

Des animateurs formés ou souhaitant le devenir.

Des éducateurs sportifs.

Des personnes titulaires du CAP petite enfance ou souhaitant le passer.

Des membres d'associations.

Des bénévoles.

Des Assistantes Maternelles.

Des personnes souhaitant travailler auprès d'enfants de 3 à 12 ans.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le **Centre de Loisirs** au 06 76 74 27 71 ou par mail nature.enfantine@gmail.com

Ou avec la **mairie** au 04 77 64 50 20 ou par mail mairie.stgermainlespinasse@wanadoo.fr



Spectacle Xtraordinaire

Quand ? Le vendredi **21 février 2014**

Où ? Complexe sportif de **St Germain Lespinasse**

Combien ?

12 € adulte

8 € moins de 12ans

Pourquoi ou pour qui ?

Pour soutenir la recherche et les familles des enfants et adultes atteints de maladies génétiques liées au chromosome X.

Programme

De la magie avec Lé et Steffen Lauren's

Du cabaret avec La Bande à part

De la chanson avec J.J Renaud

Mis en scène par **Midane Spectacles** Information et réservation : 06 74 08 24 82

Nous comptons sur vous

Association PERSIGNY

LA GUERRE DE 1914—1918



Dans le cadre de la préparation de la commémoration de la guerre de 1914—1918, l'association Persigny prépare une exposition au complexe (salle ERA) la semaine du 11 novembre 2014.

Pour cela nous recherchons tous témoignages et documents (lettres, photos, livrets militaires, revues, objets, etc...) sur les poilus de St Germain Lespinasse et leurs familles.

Vous pouvez déposer ces documents en mairie. Ils

seront scannés et rapidement rendus à leur propriétaire. Nous vous remercions par avance.

Pour tout contact:

Thierry SABOT 18 rue de Verdun : thierry-sabot@orange.fr

Marie Antoinette CHAIZE 41 rue Persigny Tel: 0477645017.

DIVAGATION DES CHIENS

Sur la commune, nous recevons à la mairie plusieurs administrés qui se plaignent de chiens errants qui occasionnent des destructions d'animaux de basse-cour, ou inquiètent les passants par leur attitude.

Notion d'animal errant ou en état de divagation:

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct.



Des aboiements répétés peuvent aussi créer une gêne pour les voisins.

Vous aimez les animaux; avec un peu de chance vos voisins aussi. Alors, avec un minimum de contrôle de nos chers quadrupèdes les relations de voisinage devraient être paisibles.

CIVISME

Respectons les trottoirs :

Afin de faciliter le déplacement des piétons dans le centre du village, il est demandé à tous de ne pas empiéter sur les trottoirs avec les véhicules.

Des mères de famille avec leurs poussettes, des personnes à mobilité réduite ou tout citoyen doit pouvoir évoluer avec aisance et sans risques sur ces espaces qui leurs sont réservés.

Nouveau Service à Saint Germain Lespinasse

Aide aux Entreprises et Particuliers

A-E-P
Aide aux Entreprises et Particuliers

LAGRANGE Noel
Débaras - Successions - Services divers -
Devis gratuits -

135 Lotissement les Peupliers
42640 St Germain Lespinasse
n.lagrangeap@laposte.net
Siret: 751 043 183

06-42-69-36-84
04-77-64-54-64

Que vous soyez particulier ou professionnel, A E P est là pour vous accompagner dans vos différents projets
A E P vous propose
Débaras d'appartements, maisons, dépôts, locaux commerciaux - Successions
Changement de domicile, transfert de locaux
Nettoyage de surfaces diverses ; emballages protections de meubles



Et si je faisais du JUDO - JUJITSU à St Germain Lespinasse ?

Pourquoi pas ? Activité de détente et de plaisir, l'apprentissage du judo se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de chacun, ce qui permet d'évoluer à son rythme.

Le Judo permet de devenir plus adroit, plus souple, plus fort, mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

ADULTES cours les mercredis à 19h30

Osez pousser la porte.... nous vous accueillerons avec plaisir. Nous vous prêterons un kimono pour faire un essai. Ambiance conviviale garantie !

LES FEMMES AUSSI !

Cet art martial convient très bien aux femmes, qui d'ailleurs y excellent, une fois les premières appréhensions des chutes passées.

Voilà l'occasion de revenir au sport !

ENFANTS dès 4 ans : cours les mercredis

EVEIL JUDO : de 16h 30 à 17h 30 (complet)

NINJAS : 17h 30 à 18h 30 (> 7ans)

SAMOURAÏS : 18h 30 à 19h 30 (> 11ans)

Contact :

- président D. Boutier au 06-87-65-66-75

- G. Grisard au 06-15-50-68-91

Site internet : www.judo-sgl.fr



Pour mieux nous connaître : Le club de Judo-Jujitsu existe depuis 1976 à St Germain. Formé d'une centaine de licenciés répartis dans les cours de judo adultes, enfants, notre Club vous offre un enseignement de qualité dans le respect de l'individu.

S'ajoute depuis 2006 la pratique de la Gym Chinoise adultes offrant un travail énergétique basé sur la médecine chinoise. En projet pour septembre 2014, l'ouverture d'un cours de Qigong.

La Fédération Familles Rurales de la Loire organise

Une session de **Formation Générale B.A.F.A.**
à la MFR les Athiauds de St Germain Lespinnasse en Internat (obligatoire)
Du **dimanche 04 mai 2014 à 9 h au dimanche 11 mai 2014 à 17 h.**

Lors de cette session, les stagiaires pourront acquérir de nouvelles connaissances sur le rôle de l'animateur et ses responsabilités à travers une formation mêlant théorie et pratique.

Le coût de cette formation est de 530 €.

Réduction de 25 € si stagiaire ou sa famille adhèrent à familles rurales.

Réduction de 25 € si stagiaire suit ses études à la MFR de St Germain Lespinnasse :
joindre attestation du directeur de la MFR.

Réduction de 25 € si nous recevons le dossier complet 2 mois avant le stage.

Déduction de 55 € (bourse du conseil général de la Loire)

(ces montants sont déduits directement de la facture)

Des aides sont accordées et payées directement au stagiaire (CAF de la Loire 100 ou 150 € sans conditions de ressources)(MSA 150 €) (75 € si stagiaire réside à Roanne)

Conditions d'inscription :

Avoir 17 ans le 1^{er} jour du stage.

1/ s'inscrire par le biais du site www.bafa-bafd.gouv.fr pour avoir un N° d'identifiant.

2/ s'inscrire sur le site de familles rurales à www.ma-formation-bafa.fr.

Envoyer le dossier d'inscription à la Fédération Familles Rurales de la Loire sourceux 42600 Chalain le comtal. avec : une photo d'identité, un acompte de 180 € (ou une attestation si prise en charge par employeur, mairie, accueil de loisirs ou autres.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Nicole Chambron à Familles Rurales au 04 77 54 45 77 ou sur n.chambron@famillesrurales42.fr

FAMILLES RURALES DE ST GERMAIN LESPINASSE

Renouvellement des cartes d'adhérents 2014 :

Le samedi 1er février de 10h à 12h,
bureau du rez-de-chaussée à la maison des associations, 229 rue de Verdun.
Contact : Mme DUVAUCHELLE Anne

Sorties patinoire, vacances d'hiver

Elles auront lieu aux dates suivantes : lundi 3 mars, jeudi 6 mars, lundi 10 mars et jeudi 13 mars.
Les feuilles d'inscription seront distribuées dans les écoles.
Permanence pour les inscriptions : le lundi 24 février de 16h30 à 18h à la maison des associations
Contact : Mme SOUCHON Françoise et Mme MAZILLE Christine

Bourse aux vêtements printemps-été

DEPOT : complexe Sports et loisirs, 219 rue Persigny

Lundi 7 avril de 14h à 17h

Mardi 8 avril et mercredi 9 avril de 8h30 à 17h

VENTE : même lieu vendredi 11 avril de 16h30 à 19h réservée aux adhérents

Samedi 12 avril de 8h30 à 19h00 NON STOP

Contacts Mme LANGLOIS Michelle GUILLOT Monique

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013/2014

JANVIER

Samedi 25 Vœux du Maire

FEVRIER

Dimanche 2 Concours de Belote du Sou des Ecoles
Dimanche 9 Concours de Belote du Basket
Vendredi 21 Spectacle Xtraordinaire
Vendredi 28 LOTO de la MFR Les Athiauds

MARS

Samedi 1^{er} Théâtre Troupe Champala Ecole Privée Ste Marguerite
Dimanche 9 Country Côte Roannaise
Dimanche 23 Cérémonie du 19 Mars
Samedi 29 Après midi Zumba Sou des Ecoles

AVRIL

Lundi 7 au Jeudi 17 Bourse aux vêtements

MAI

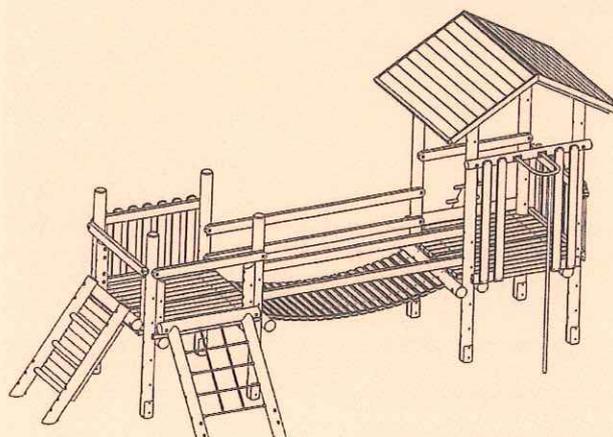
Jeudi 8 Cérémonie commémorative
Dimanche 11 Vide grenier du Comité des fêtes
Samedi 24 Repas Basket
Dimanche 25 Fête des Mères

JUIN

Vendredi 13 Fête de la Musique
Samedi 14 la journée Tournoi anciens U.S. Filerin Foot au stade
Dimanche 22 Rassemblement Country Cote Roannaise
Vendredi 27 Fête de l'Ecole Publique
Samedi 28 Fête de l'Ecole Privée Ste Marguerite

JUILLET

Samedi 5 10 ans de la Crèche Association d'Arthur à Zoé
Dimanche 13 Repas et Feux d'Artifice Comité des Fêtes



JEUX POUR ENFANTS

En fin d'année 2013, la commune a fait l'acquisition de jeux destinés aux enfants de 3 à 6ans.

Cet ensemble composé d'un jeu modulaire « SALADELLE », d'un cheval et d'un rondin à bascule sera installé prochainement au centre du village à proximité du grand couvert.

Dés les premiers beaux jours, les parents pourront conduire leurs enfants sur cet espace de détente.

ETAT CIVIL 2013

Naissances

Agathe Marie CARRIE née le 25 février 2013 Fille de Julien CARRIE et de Isabelle Marie-Claude JANDET domiciliés 114, rue de la Madone

Kaly BARBERET née le 3 mars 2013 Fille de Mickaël BARBERET et de Angélique MARGERIT domiciliés 277, rue Persigny

Raphaël MAILLARD né le 04 avril 2013 Fils de Jérôme MAILLARD et de Caroline CLERMONT domiciliés « La Gare »

Naël Louis Lévon GROULARD PERDRIX né le 30 avril 2013 de Gaëtan Roger Jules GROULARD et de Margery Louise Janine Asnif PERDRIX domiciliés « La Tuilerie »

Romain BESSON né le 13 juin 2013 de Emmanuel BESSON et de Céline HUBERT domiciliés 105, route des Caves

Léonie MIGNARD née le 18 septembre 2013 de Mickaël Olivier MIGNARD et de Delphine VALLO domiciliés 74, route de Roanne

Nolan TEIXEIRA né le 10 novembre 2013 de Yoann TEIXEIRA et de Amandine Eliane Jeanne LOUDOT domiciliés 40, rue Persigny

Rozenn MARTINS née le 20 novembre 2013 de José Antonio GOMES MARTINS et de Katy Maryline LOURENCO domiciliés à « Barabandière »

Mariages

Denis Philippe DONJON et **Céline BONNEFOY** le 25 avril 2013

Dylan Bernard BARBA et **Gwendoline Thérèse Anna DEFOIN** le 27 avril 2013

Jonathan PELARDY et **Elena Sergueevna OVSIIANNIKOVA** le 13 juillet 2013

Jérôme Dany GUILLOT et **Evelyne Odile MICHEL** le 3 août 2013

Yann VANSEVENANT et **Delphine VIAILLY** le 22 août 2013

Décès et transcriptions de décès

Jeanne DUPONT veuve SCILY décédée à ROANNE le 24 février 2013

Eliane ROFFAT épouse ROBERT décédée à SAINT GERMAIN LESPINASSE le 12 mars 2013

Madeleine DESPORTE veuve DALLERY décédée à BRIENNON le 17 mars 2013

Christophe DEFOND décédé à ST GERMAIN LESPINASSE le 21 mars 2013

Guy CAMERLENGHI décédé à MABLY le 5 mai 2013

Guy GATHU décédé à MABLY le 3 juillet 2013

Guillaume PERROT décédé à ST GERMAIN LESPINASSE le 27 août 2013

Annette JONARD veuve BESSON décédée à CHARLIEU le 8 septembre 2013

Robert DE CAZENAVE décédé à ST PRIEST EN JAREZ le 13 septembre 2013

Maurice PERICHON décédé à ST GERMAIN LESPINASSE le 10 octobre 2013

Antoinette DALLERY veuve GUILLOT décédée à ROANNE le 21 octobre 2013

André GOUTAILLER décédé à ROANNE le 15 novembre 2013

Pierre BESSON décédé à ROANNE le 29 novembre 2013

Georges GUILLOT décédé à ROANNE le 10 décembre 2013